

**Niger : Note consultative conjointe des services de la Banque mondiale et du FMI
afférente aux rapports d'étape annuels 2004 et 2005 sur la mise en œuvre de la stratégie
de réduction de la pauvreté**

La note consultative ci-jointe afférente aux rapports d'étape annuels 2004 et 2005 sur la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté pour le Niger, préparée conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI, a été distribuée, en même temps que les rapports d'étape annuels du pays membre pour 2004 et 2005 sur l'application de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), aux Conseils d'administration des deux institutions. L'objet de la note consultative est d'offrir en retour au pays des observations ciblées, franches et constructives sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

Pour aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à lui faire part de leurs commentaires, qui peuvent être envoyés par courrier électronique à Publicationpolicy@imf.org.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 15 \$ l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

NIGER

**Rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre du document
de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)
Note consultative conjointe des services des deux institutions**

**Préparée par les services du Fonds monétaire international (FMI)
et de l'Association internationale de développement (IDA)**

Approuvée par Hartwig Schafer (IDA)
et Jean A.P. Clément et Anthony Boote (FMI)

19 décembre 2006

I. TOUR D'HORIZON

1. **Le Gouvernement du Niger a poursuivi la mise en œuvre de son programme de réforme pour la troisième et quatrième année, lequel repose sur les quatre piliers¹ de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) qu'il a lancée en janvier 2002.** L'évaluation conjointe par les services des deux institutions du rapport d'étape sur la mise en œuvre du DSRP pour 2003 a été examinée le 27 janvier 2005 par le Conseil d'administration de l'IDA et le 31 janvier 2005 par celui du FMI. Les rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre du DSRP en 2004 et 2005, auxquels se rapporte la présente évaluation conjointe ont été soumis aux services de l'IDA et du FMI en octobre 2006. Ils décrivent les résultats de l'application de la SRP pour ces deux années et offrent un tour d'horizon des politiques appliquées jusqu'à la fin de 2005 pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Cette note consultative conjointe porte sur les deux rapports d'étape annuels. La préparation des rapports d'étape a accusé du retard par suite de la nécessité de reporter certaines enquêtes essentielles à 2006 du fait de la grave crise alimentaire de 2004/05, qui aurait pu fausser un certain nombre d'indicateurs, et du délai nécessaire à la collecte des données.

2. **Dans l'ensemble, des progrès ont généralement été observés dans la mise en œuvre du DSRP en 2004 et 2005,** étant donné les défis posés par la sécheresse et l'invasion de sauterelles survenus dans la deuxième moitié de 2004 et la grave crise alimentaire des

¹ Ce sont : i) assurer la stabilité économique et financière tout en favorisant une croissance durable et vigoureuse; ii) améliorer l'accès des pauvres à des services sociaux de qualité; iii) développer les secteurs productifs, en particulier dans les zones rurales; et iv) promouvoir une bonne gouvernance et renforcer la capacité institutionnelle.

deuxième et troisième trimestres de 2005. Du fait de la baisse du PIB par habitant entre 1990 et 2004 et de la crise alimentaire de 2005, la réduction sensible de la pauvreté est restée hors de portée. Il ressort du Questionnaire unifié des indicateurs de base de bien être (QUIBB) de 2005 que le niveau de pauvreté se situe à 62,1 %, chiffre quasiment analogue aux 63 % tirés de l'enquête de 1993 sur le budget et la consommation. Ce résultat n'est pas surprenant, vu que le PIB par habitant de 2005 était essentiellement resté à son niveau de 1993. Cela dit, les données des enquêtes de 1993 et 2005 ne sont pas directement comparables. Pour déterminer avec une plus grande exactitude les niveaux et tendances de pauvreté, il sera nécessaire d'attendre les résultats de l'enquête complète sur le budget et la consommation des ménages qui est prévue pour 2007.

3. **En dépit de la situation difficile qui a régné au cours de la période considérée**, le Niger est parvenu à mieux orienter son action budgétaire en 2005 et limiter ainsi le déficit global à 7,5 % du PIB, contre 9,2 % en 2004. Les autorités ont en outre entamé des discussions avec les donateurs pour trouver des solutions durables aux problèmes structurels à l'origine des crises alimentaires récurrentes. Ils ont pris conjointement des mesures visant à assurer une intégration totale du Programme spécial du Président, financé par des ressources PPTE, dans les programmes sectoriels correspondants. Un budget-programme et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ont été élaborés pour les secteurs sociaux clés (éducation de base et santé) et sont actuellement étendus aux autres secteurs prioritaires de la SRP, en particulier au développement rural. Une fois achevés, ces CDMT pour les secteurs prioritaires permettront au gouvernement d'établir un CDMT global. Le financement en sera assuré par des crédits annuels à la réforme de la politique rurale et sociale.

II. PROGRÈS DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE

A. Évolution macroéconomique

4. **Les politiques macroéconomiques menées en 2005 et dans la première moitié de 2006 ont été conformes aux objectifs de la SRP du Niger.** En 2005, le déficit budgétaire de base² a été limité à 2,8 % du PIB et devrait rester à ce niveau en 2006, conformément aux objectifs du programme. Le déficit budgétaire global (sur la base des engagements et hors dons) est tombé à 7,5 % du PIB en 2005 et devrait augmenter légèrement pour se situer à 7,8% du PIB en 2006; les déficits des deux années ont été financés entièrement à l'aide de dons et d'emprunts budgétaires très concessionnels. La part des dépenses intérieures (hors investissements financés sur ressources extérieures) affectée à la santé, à l'éducation et au développement rural s'est progressivement accrue de 2004 à 2006, évolution conforme aux objectifs. La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue à une politique monétaire prudente.

5. **La croissance économique reste instable et très vulnérable aux chocs externes, notamment aux conditions atmosphériques. Après la sécheresse de 2004 qui a fait baisser le PIB d'environ 1 % en 2004, l'activité économique a fortement repris en 2005, avec une croissance du PIB de 6,8 %, et les projections laissent entrevoir une expansion**

² Recettes intérieures moins dépenses totales, non compris les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, mais y compris celles qui sont financées par les concours au titre de l'initiative PPTE.

d'environ 3,5 % pour 2006. Les bons résultats de 2005 ont été favorisés par un redressement vigoureux de la production de céréales et l'expansion des secteurs du bâtiment et des transports, en partie attribuable aux *Jeux de la Francophonie* qui ont eu lieu en décembre 2005. En 2006, la croissance a été soutenue par une évolution favorable de la production agricole et le développement des secteurs des industries extractives et des services. Après avoir fortement augmenté au troisième trimestre de 2005, l'inflation en glissement annuel a sensiblement baissé au dernier trimestre de l'année sous l'effet de l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire, et cette tendance s'est poursuivie en 2006. Le déficit extérieur courant (dons inclus) est passé à 7,4 % du PIB (contre 7 % du PIB en 2004) et devrait rester quasiment inchangé en 2006. L'expansion des importations alimentaires observée en 2005 a été en grande partie couverte par une augmentation de l'aide humanitaire.

6. Comme indiqué dans les rapports d'étapes annuels 2004 et 2005, une augmentation plus forte et soutenue de la productivité dans le secteur agricole et la diversification économique sont essentielles pour stimuler la croissance de l'économie, réduire sa vulnérabilité aux chocs et faire reculer la pauvreté. Le Niger est très en retard sur les autres pays de la région dans le domaine de la productivité agricole. Il est donc nécessaire d'encourager l'adoption de techniques de culture modernes par l'expansion des services de vulgarisation et un plus large accès des exploitants agricoles aux services financiers. En outre, le potentiel de développement de l'irrigation par des investissements accrus dans son infrastructure est considérable. À cette fin, l'application intégrale de la stratégie de développement du secteur rural, avec l'aide des partenaires au développement, sera d'une importance critique. Il faudra pour cela améliorer la capacité de suivre et d'exécuter efficacement le programme d'investissement public. De plus, bien que l'augmentation des investissements dans l'infrastructure aide à réduire le coût de la pratique des affaires au Niger, un plus gros effort s'imposera pour simplifier le cadre réglementaire, réformer les services de transport, préserver le réseau routier existant, réformer le régime foncier et renforcer le système judiciaire.

7. La progression vers la viabilité budgétaire à long terme est un élément essentiel de la SRP des autorités. Il faut à cet effet accroître les recettes intérieures en élargissant la base d'imposition tout en menant une politique de dépense prudente, notamment en matière de masse salariale. Les services des deux institutions souscrivent aux conclusions des rapports d'étape annuels sur la nécessité de renforcer davantage le processus de préparation et d'exécution du budget, conformément aux CDMT sectoriels récemment élaborés. La charge de la dette a été sensiblement réduite par l'initiative PPTE et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM); c'est ainsi que le ratio dette extérieure en VAN/exportations, qui était tombé en 2004 à environ 150 % après allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE, a été réduit à 46 % en 2006 après allègement additionnel dans le cadre de l'IADM. Cependant, les résultats de la récente analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu font apparaître pour le Niger un risque de surendettement modéré, étant donné sa vulnérabilité à un certain nombre de chocs exogènes, notamment aux conditions atmosphériques, et les projections indiquent que la charge de la dette s'accroîtra au fil des ans mais restera en 2025 à un niveau sensiblement inférieur aux seuils fondés sur la qualité des politiques économiques. Ces résultats soulignent la nécessité de financer les nouveaux investissements en majeure partie par des dons. Si les dons n'atteignaient pas le niveau

requis, le pays ne devrait contracter de nouveaux emprunts que s'ils sont assortis de conditions très concessionnelles et servent à financer des projets hautement productifs, de manière à préserver la viabilité de la dette. Les perspectives d'expansion des exportations pour les quelques prochaines années sont relativement favorables, car les exportations d'uranium et d'or devraient augmenter, tant en volume qu'en valeur, et les investissements en cours dans le secteur rural devraient accroître la production et les exportations de produits agricoles.

8. **Le rapport d'étape annuel de 2005 inclut un examen du cadre macroéconomique à moyen terme, qui est conforme au cadre retenu pour le programme appuyé par la FRPC.** Il indique que l'objectif du gouvernement en matière de croissance moyenne annuelle du PIB réel pour 2006-07 est de 4,2 %, ce qui accroîtrait le revenu par habitant d'environ 1 % par an. Il précise que le principal objectif budgétaire est de réduire peu à peu le déficit budgétaire global de manière à limiter à long terme la dépendance du pays à l'égard de l'aide concessionnelle tout en réorientant les dépenses pour améliorer l'accès aux services sociaux essentiels. Ce résultat serait atteint par i) la maîtrise de la masse salariale, accompagnées d'incitations à l'accroissement de la productivité et ii) l'élargissement de la base d'imposition pour réduire la pression fiscale sur le secteur formel de l'économie. Il souligne en outre la nécessité de rehausser l'efficacité des investissements publics, qu'il vaudrait mieux cibler sur les services sociaux et l'infrastructure essentielle.

B. Politiques sectorielles

9. Certes, des progrès encourageants ont été observés dans la stabilisation de la situation macroéconomique ces cinq dernières années, mais il faut intensifier la mise en oeuvre des réformes sectorielles pour assurer une croissance vigoureuse et soutenue. Une telle croissance est particulièrement importante étant donné la rapide expansion démographique du Niger (3,4 % par an).

10. **Les rapports d'étape annuels soulignent la lenteur des progrès des réformes structurelles.** La réforme du secteur financier n'a guère progressé depuis l'établissement de *Niger-Poste* en juin 2005. Les deux rapports n'indiquent pas pourquoi les réformes piétinent dans ce domaine et ne précisent pas quelles mesures le gouvernement envisage d'adopter pour relancer le processus. Depuis la fin de la période étudiée, les mesures essentielles à prendre pour mener la réforme à son terme ont été discutées avec les autorités. Elles incluent : i) la privatisation de *Crédit du Niger*; ii) la finalisation de la restructuration de l'Office national de la poste, en particulier la création de FINAPOSTE, filiale de *Niger-Poste*, et son agrément en tant que banque commerciale; et iii) la mise en place d'un organe de contrôle des institutions de microfinance, après soumission par un comité de pilotage d'un projet de décret à adopter par le gouvernement.

11. **En ce qui concerne les privatisations et les réformes du cadre réglementaire,** la privatisation de la compagnie d'électricité (NIGELEC) a été retardée essentiellement par la difficulté de trouver des sociétés privées prêtes à investir les 60-100 millions de dollars nécessaires à l'expansion et à la remise en état du réseau électrique. Les investisseurs potentiels ont indiqué qu'ils seraient disposés à investir dans le secteur sous un régime de contrat de gestion qui exigerait du gouvernement qu'il continue à assumer la responsabilité

de l'investissement. Des progrès sont observés dans la restructuration de la compagnie, dont l'objectif est d'accroître la production et de réduire les coûts. La privatisation de la société de distribution en gros de produits pétroliers (SONIDEP) a été un échec en partie du fait de difficultés à trouver des partenaires privés étrangers financièrement solides qui soient intéressés par un investissement au Niger. Cependant, depuis 2004/05, la gestion de la SONIDEP a été renforcée et ses résultats d'exploitation se sont améliorés. En 2004 et dans la première moitié de 2005, le gouvernement a maintenu en place le mécanisme de fixation des prix du pétrole adopté en août 2001—répercussion sur une base mensuelle des variations des cours internationaux—en dépit de la hausse sensible des prix du pétrole observée pendant la période. Néanmoins, face à la flambée des cours internationaux survenue en septembre-octobre 2004 et en juillet-septembre 2006, le gouvernement a permis de différer une partie des taxes, laquelle a été recouvrée par la suite.

12. Le gouvernement a poursuivi l'objectif essentiel de sa Stratégie nationale des transports, qui est de remettre en état et de préserver le réseau routier existant en vue d'assurer le niveau de service attendu par les usagers et de contribuer à améliorer les transports au bénéfice du pays. Cependant, d'autres efforts s'imposent pour améliorer la gestion et le financement de l'entretien des routes, notamment en veillant à ce que les ressources affectées à leur entretien soient effectivement disponibles.

13. **Au sujet de la politique commerciale et de l'intégration régionale**, les rapports d'étape annuels soulignent que la promotion et la diversification des exportations sont essentielles pour favoriser la croissance économique. Ils indiquent qu'un certain nombre de mesures ont été prises afin de promouvoir le commerce extérieur par le biais de programmes de développement des exportations, et que l'intégration économique s'est renforcée, comme le montre en particulier l'établissement d'une zone de libre-échange avec tous les pays de la CEDEAO. Cependant, les rapports auraient pu fournir davantage de précisions sur les obstacles à la diversification des exportations, les mesures à adopter pour stimuler les exportations et les secteurs particuliers où des gains d'exportation pourraient être réalisés. L'étude-diagnostic en cours de l'intégration commerciale donnera lieu à des recommandations à ce sujet.

C. Développement humain et prestation de services

14. **Les rapports d'étape annuels fournissent des statistiques complètes sur les résultats obtenus par les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau.** Les services des deux institutions estiment que les rapports décrivent bien les progrès de la prestation de services au cours des périodes considérées. Cependant, les rapports auraient pu inclure un tableau de comparaison des résultats des principaux indicateurs sociaux avec les objectifs présentés dans le DSRP de 2002. Le DSRP II à venir devrait fournir des informations plus précises sur les résultats en matière de développement et présenter une comparaison des progrès attendus (objectifs du DSRP II) avec les OMD.

15. **Des progrès ont été observés en 2004 et 2005 dans le secteur de l'éducation primaire mais sont toutefois restés en deçà des objectifs de la SRP.** Bien que l'application du plan de développement sur dix ans (PDDE) se déroule à un bon rythme, le Niger est encore loin de l'éducation primaire universelle. Le taux brut de scolarisation

primaire est monté à 45,4 % en 2004 et 52,4 % en 2005, contre 44,7 % en 2003 et 48 % d'après l'objectif fixé pour 2005 dans le DSRP de 2002. La deuxième composante du programme, la qualité de l'enseignement, doit s'améliorer elle aussi car les résultats scolaires demeurent faibles au Niger, par comparaison avec les normes sous-régionales. Le taux d'achèvement des études est passé de 25,6 % à 36,4 % pendant la période 2001-2005, mais les résultats restent inférieurs à l'objectif de 44 % fixé pour 2005 dans le DSRP de 2002. L'établissement d'un programme d'enseignement post-primaire, qui est en cours de préparation, aidera à définir un cadre stratégique pour assurer un développement durable de l'enseignement secondaire ainsi que d'autres composantes du système, face à la demande croissante des élèves parvenus à la fin de leurs études primaires. Suite à l'audit de juin 2006, qui a fait apparaître une mauvaise gestion des fonds des programmes financés par les donateurs dans le secteur de l'éducation, le gouvernement a récemment pris des mesures correctives, parmi lesquelles la radiation de deux ministres.

16. Le gouvernement a adopté en février 2005 un plan de développement sanitaire pour une période de cinq ans (2006-2010). Le programme, qui est financé par un crédit de 35 millions de dollars EU approuvé par l'IDA en janvier 2006, est en cours d'application. Il vise à : i) améliorer la couverture des services de santé, ainsi que leur qualité; ii) suivre les résultats et l'impact des services (par exemple, taux de visite des pauvres, taux de morbidité et de mortalité) ; et iii) améliorer la gestion des ressources humaines et renforcer l'exécution du budget. Des progrès ont été observés dans ce secteur et certains indicateurs ont fait apparaître une amélioration ces dernières années : le taux de mortalité infantile est de 81 pour 1000 en 2006, contre 123 pour 1000 en 1998 et 94,5 pour 1000 d'après l'objectif retenu dans le DSRP de 2002. Le taux de mortalité des moins de cinq ans est de 198 pour 1000, contre 262 pour 1000 en 1998 et près de 205 pour 1000 selon l'objectif fixé pour 2005 dans le DSRP de 2002. Si la tendance à la baisse actuelle du taux de mortalité des moins de cinq ans se poursuit, l'indicateur tombera à 213 d'ici à 2015, niveau bien au delà de l'OMD de 107. Les taux nationaux de vaccination des enfants sont passés de 60 % en 1998 à 83,5 % en 2006, niveau qui dépasse sensiblement l'objectif de 37 % retenu pour 2005 dans le DSRP de 2002. Cependant, peu de progrès ont été accomplis dans certains domaines, et les services des deux institutions recommandent que les autorités poursuivent et accélèrent la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire.

17. En 2002, le gouvernement a adopté un plan stratégique de lutte contre le VIH/SIDA, mis en place avec l'appui des partenaires au développement. Huit unités de coordination régionales pour la lutte contre le VIH/SIDA ont été créées, ainsi que 24 comités sectoriels. L'accès aux anti-rétroviraux est possible au Niger depuis 2004, mais il doit être élargi pour permettre à un plus grand nombre de personnes infectées dans l'ensemble du pays d'en bénéficier. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est faible par rapport aux moyennes régionales. Il est tombé de 0,87 % en 2002 à 0,70 % en 2006. Cependant, les services des deux institutions recommandent de poursuivre et accélérer la mise en œuvre du plan stratégique pour maintenir le taux de prévalence à un faible niveau.

18. En dépit des progrès décrits en détail ci-dessus, la réalisation des objectifs sociaux continue à poser de grands défis. Les services des deux institutions recommandent que soient identifiés dans le DSRP à venir les principaux obstacles à la réalisation de ces objectifs et les mesures correctives qui pourraient être adoptées par

les responsables. Le Secrétariat permanent du DSRP a défini une liste de soixante indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la SRP en 2005, mais les déficiences des données n'ont pas permis aux autorités d'évaluer les tendances de certains indicateurs sociaux depuis 2000 et d'en tirer les recommandations visant à les améliorer. Pour ce qui est de l'avenir, il sera essentiel de renforcer les systèmes d'information statistique en vue d'un suivi et d'une évaluation meilleurs pour les objectifs du prochain DSRP.

19. **En ce qui concerne le secteur de l'eau,** l'exécution réussie du Projet du secteur de l'eau financé par l'IDA et du Programme hydraulique rural du Programme spécial du Président (financé sur les ressources PPTÉ) a donné lieu à des progrès sensibles de l'accès à l'eau potable dans les zones rurales aussi bien qu'urbaines. La couverture des besoins en eau potable dans les zones rurales est passée de 52 % en 2000 à 59 % en 2005 et dépasse l'objectif fixé pour 2005 dans le DSRP de 2002.

D. Gouvernance

20. Le rapport d'étape de 2004 indique les actions menées pour réformer le **secteur judiciaire et juridique** dans le cadre du Programme d'appui aux réformes judiciaires (PARJ) adopté par le gouvernement et appuyé par les principaux donateurs (Danemark, France, PNUD, IDA, etc.). **Le PARJ vise à renforcer les capacités et l'efficacité du système judiciaire par :** i) la formation des juges; ii) l'égalité d'accès à la justice pour tous; et iii) l'élaboration et l'application d'une politique pénale saine. Le rapport d'étape de 2005 ne dit rien sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce programme. En outre, les deux rapports ne donnent pas suffisamment de précisions sur les mesures prises face aux problèmes de gouvernance et à la corruption, domaines dans lesquels le Niger est jugé peu performant, comme le montrent plusieurs indicateurs (notamment ceux de l'IDA, les indicateurs CPIA et les indicateurs de gouvernance de Kaufmann et Kraay).

21. **En ce qui concerne la gouvernance économique,** les allocations budgétaires de la loi de finances 2006 en faveur de la santé et de l'éducation sont fondées sur leurs CDMT respectifs, pratique qui est étendue aux autres secteurs prioritaires du DSRP à compter de la loi de finances de 2007. En outre, le gouvernement a accepté l'année dernière d'intégrer toutes les ressources PPTÉ aux budgets des ministères de tutelle sur la base de leurs résultats en matière de gestion et de réformes budgétaires, et cela a été fait pour les secteurs de la santé et de l'éducation (soit près de 60 % des ressources au titre de l'initiative PPTÉ pour 2006). Il convient de noter que le taux d'exécution budgétaire pour 2005 en ce qui concerne les dépenses courantes a dépassé 90 % dans chacun des trois secteurs prioritaires de l'éducation de base, de la santé et du développement rural. De plus, le gouvernement a établi une liste des éléments de réduction de la pauvreté pour 2005 et 2006. La liste pour cette dernière année a été incluse dans la loi de finances de 2006. Les ministères de tutelle participent à un système de gestion de trésorerie pour assurer la protection de leurs dépenses prioritaires.

22. **Le gouvernement a adopté en juillet 2005 le plan d'action issu de la Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR), qu'il a élaboré conjointement avec l'UE et l'IDA.** Suivant les recommandations contenues dans ce plan d'action, les systèmes de gestion financière sont renforcés par la mise en place du Système

d'information de gestion financière (FMIS). Le gouvernement a réformé la nomenclature budgétaire et le plan comptable. L'interface Trésor-Budget a été installé en mai 2005, ce qui permet un meilleur suivi des engagements de dépenses et des ordonnancements et, partant, des dépenses publiques. Le taux d'exécution budgétaire dépasse 90 % pour les dépenses récurrentes des secteurs prioritaires.

23. **Le gouvernement a en outre progressé dans l'amélioration du système de reddition de comptes avec la clôture officielle des comptes et la soumission régulière des lois de règlement sur l'exécution du budget à la *Chambre des Comptes de la Cour suprême*.** La *Chambre des Comptes* a été dotée de ressources humaines et logistiques lui permettant d'examiner les lois de règlement. Les lois de règlement sont établies tous les ans avec des retards qui sont à éliminer en 2007. Cependant, l'apport d'une aide est nécessaire pour renforcer la capacité du Parlement à assurer un audit et un suivi adéquats.

24. **Les deux rapports donnent une bonne description des progrès de la décentralisation.** Les élections locales se sont bien déroulées en juillet 2004, et une assistance technique a été fournie par la France et l'IDA (dans le cadre du Programme d'action communautaire) pour renforcer les capacités des conseillers nouvellement élus.

E. Renforcement des capacités et participation

25. **Le gouvernement a assuré la formation des services des ministères de tutelle à l'élaboration des CDMT et des budgets-programmes en 2004-2005.** Ce programme de formation a été appuyé par l'IDA, le Japon et le PNUD. En 2004, une cellule de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique a été établie au Niger sous le nom de Cellule d'analyse et de prospective en développement (CAPED). La CAPED a organisé plus de 25 ateliers et séminaires sur : i) la macromodélisation, en particulier l'impact de l'aide sur la croissance et la réduction de la pauvreté; ii) la passation de marchés publics et la gestion financière des projets; iii) les compétences de négociation; et iv) les évaluations des politiques et institutions nationales.

26. **Le gouvernement a par ailleurs créé en janvier 2005 le Haut Commissariat à la Modernisation de l'État, placé sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre.** Cette institution est chargée de concevoir, superviser, coordonner, suivre et évaluer toutes les activités propres à améliorer le fonctionnement de l'État et des collectivités territoriales conformément aux directives du gouvernement. À cette fin, celui-ci a récemment adopté un Programme intégré de modernisation de l'administration publique; une assistance technique sera nécessaire à une application réussie du programme.

27. **Étant donné l'importance de la conduite d'une politique prudente de gestion de la dette,** la Direction de la dette du Ministère de l'économie et des finances a été renforcée avec l'aide des donateurs par la formation de ses services et sa dotation en équipement, notamment en logiciels appropriés.

**III. ACTION FACE AUX DÉFICIENCES RELEVÉES
DANS LA NOTE CONSULTATIVE CONJOINTE
AFFÉRENTE AU DEUXIÈME RAPPORT
D'ÉTAPE SUR LA MISE EN OEUVRE DU DSRP**

28. **La note consultative conjointe afférente au deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre du DSRP souligne la nécessité de :** i) mettre à jour le profil et l'analyse de la pauvreté en réalisant l'enquête prévue sous la forme du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) et en procédant à une évaluation qualitative de la pauvreté et des vulnérabilités socio-économiques; ii) appliquer rapidement des stratégies visant à renforcer la croissance; iii) continuer à réduire le déficit budgétaire en 2005 par l'élargissement de la base d'imposition, le renforcement du recouvrement des recettes et l'adoption d'une politique de dépense prudente, surtout en matière de masse salariale; iv) améliorer l'élaboration des budgets-programmes et des CDMT et assurer leur utilisation dans la préparation du budget; v) adopter et appliquer le plan d'action prioritaire visant à améliorer la gestion des finances publiques dans le cadre du PEMFAR ; vi) mener une politique vigoureuse en matière de population et de santé de reproduction; et vii) poursuivre l'intégration du Programme spécial du Président dans les stratégies sectorielles.

29. **Des progrès ont été réalisés dans certains des domaines décrits ci-dessus, mais il reste beaucoup à faire pour combler les lacunes.** L'enquête QUIBB a été réalisée et a permis de mettre à jour le profil de la pauvreté et de disposer de données sur l'accès aux services sociaux clés. Le déficit budgétaire de base a été ramené de 3,3 % du PIB en 2004 à 2,8 % du PIB en 2005, niveau sensiblement inférieur à l'objectif du programme. Les enquêtes sur les indicateurs sociaux, la population et la santé prévues pour 2005 ont été reportées à 2006 pour éviter que les résultats soient faussés par la crise alimentaire, qui aurait peut-être influé sur les indicateurs sociaux. Enfin, l'enquête nationale sur le budget et la consommation des ménages sera lancée en mars 2007. Des progrès sensibles ont été observés dans la préparation des CDMT sectoriels : le gouvernement a finalisé le CDMT des secteurs de l'éducation primaire et de la santé et, surtout, celui du secteur rural, qui est plus important car il requiert la coordination des activités de quatre ministères. Ce dernier a toutefois été achevé après la période étudiée (2004-05).

30. **En ce qui concerne la politique en matière de population et de santé de reproduction mentionnée ci-dessus,** l'accélération de la transition démographique et la réduction du taux de croissance de la population sont des conditions essentielles pour améliorer les perspectives globales de développement du Niger, assurer la sécurité alimentaire et obtenir des résultats viables dans les secteurs sociaux (en particulier l'éducation et la santé). Le gouvernement est vivement conscient de l'ampleur de ce défi et a récemment établi une nouvelle Déclaration de politique nationale de population. À cet égard, les services des deux institutions encouragent le gouvernement à définir et appliquer un plan d'action visant à améliorer le statut juridique des femmes et relancer la planification familiale.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

31. **Les troisième et quatrième rapports d'étape annuels décrivent bien les résultats obtenus dans les secteurs sociaux mais ne traitent pas en détail des insuffisances des réformes structurelles.** Les rapports auraient gagné à approfondir l'examen des points où la performance est faible et à proposer des mesures correctives. Les services des deux institutions recommandent que le deuxième DSRP, qui devrait être achevé en mars 2007, traite plus particulièrement de ces défis en mettant surtout l'accent sur les points suivants :

- Mise en œuvre accélérée de stratégies visant à renforcer la croissance, notamment en améliorant le climat des investissements au Niger, en promouvant la diversification et l'expansion des exportations et en favorisant le développement rural.
- Élargissement de la base d'imposition afin de soutenir une croissance des plus nécessaire des dépenses prioritaires, élaboration d'un CDMT pour les autres ministères et, en dernier lieu, d'un CDMT global, et intégration du Programme spécial du Président dans les programmes sectoriels (comme cela a été fait pour l'éducation et la santé dans la loi de finances de 2006).
- Établissement de repères pour les principaux objectifs sociaux quantitatifs et indicateurs de réduction de la pauvreté.
- Décentralisation en vue d'accroître l'efficacité de la prestation de services.
- Conduite d'une politique de population et de santé de reproduction dont le but est d'améliorer davantage les résultats en matière de développement humain, et mise en place des mesures structurelles nécessaires pour faire face aux crises alimentaires récurrentes.
- Stratégies de gestion de la dette visant à assurer sa soutenabilité.

LISTE DES ACRONYMES

CAPEP	-	Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement
CDMT	-	Cadres de dépenses à moyen terme
CEDEAO	-	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CPIA	-	Country Policy and Institutional Assessment
DSRP	-	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EU	-	European Union
FMI	-	Fonds Monétaire International
FMIS	-	Système d'information de gestion financière
IADM	-	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IDA	-	International Development Agency
NIGELEC	-	Société Nigérienne d'Électricité
OMD	-	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PARJ	-	Programme d'appui aux réformes judiciaires
PDDE	-	Plan Décennal de Développement de l'Education
PEMFAR	-	Public Expenditure Management and Financial Accountability Review
PIB	-	Produit Intérieur Brut
PNUD	-	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	-	Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB	-	Questionnaire unifié des indicateurs de base de bien-être
SIDA	-	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SONIDEP	-	Société Nigérienne des Produits Pétroliers
SRP	-	Stratégie de réduction de la pauvreté
UE	-	Union Européenne
VAN	-	Valeur Actualisée Nette
VIH	-	Virus de l'Immunodéficience Humaine